

Réaménagement du Pôle Gare de Juziers



À partir du 26 avril, le Pôle Gare de Juziers se transforme pour améliorer l'expérience usagers. Ces travaux, financés par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et Île-de-France Mobilités, consistent à réaménager les alentours de la gare avec pour objectifs de favoriser les mobilités douces, sécuriser les piétons, améliorer le confort des usagers et l'accessibilité à la gare, en particulier aux personnes à mobilité réduite. La durée des travaux est estimée à 6 mois.

Le quartier de la gare de Juziers en plein renouveau ! Les travaux de réaménagement, qui débutent le 26 avril, vont améliorer significativement le quotidien des voyageurs en :

- **Favorisant les mobilités douces** : stationnements vélo (arceaux abrités et consigne sécurisée) avec station de gonflage.
- **Améliorant le confort des usagers** : accès à la gare, quais et abribus aux normes PMR avec bancs.
- **Simplifiant les accès** : bus, vélos, piétons et véhicules particuliers.
- **Diversifiant l'offre de stationnement** : réaménagement de places PMR, taxi, dépose-minute, implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et réfection du parking sud.
- **Sécurisant les piétons** : création d'un plateau surélevé sur le parvis.

Un arrêté municipal a été pris précisant les conditions de circulation et de stationnement pendant la durée des travaux :

- **La rue de la gare sera en sens unique** et la circulation se fera dans le sens "rue de l'Hôtel de Ville vers le chemin du Mesnil". Un panneau « sens interdit » sera installé au niveau du carrefour des rues de la Gare, de la Fontaine et du chemin du Mesnil.
- **Courant juin** : le parking de la SNCF sera fermé pendant deux semaines consécutives. Le parking du terrain des fêtes sera alors ouvert aux usagers 24h / 24.
- **D'autres perturbations sont également à prévoir** : fermeture d'une partie de l'avenue de la Gare, du n°2 au n°14, pendant une semaine, condamnation temporaire des places de parking situées au niveau du cabinet d'infirmières. Les usagers seront des dates correspondantes par la signalisation en place qui évoluera au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- **L'arrêt de bus sera déplacé à partir du 3 mai** au niveau du 18 rue de l'Hôtel de Ville pendant toute la durée des travaux.
- **Les piétons pourront circuler normalement sur la zone** et l'accès à la Bibliothèque Rose Bily

(depuis la place du Général de Gaulle) et au Distributeur Automatique de Billets seront maintenus par la société Colas qui gère les travaux.

Consciente de la gêne occasionnée par cette période de travaux, la municipalité de Juziers reste vigilante au bon déroulement de ces derniers pour qu'ils aient le moins d'impact possible sur le quotidien de chacun et se terminent dans les délais annoncés. La durée du chantier est estimée à 6 mois.

Document(s)

[2021- temp_47-2.pdf](#)

Liens utiles

[Ville de Juziers](#)